

s'opposer & proposer



## SUPPRESSION DU SAMEDI MATIN

Le SE-UNSA a signé, ainsi que le SGEN et le SNUIPP, un protocole de discussions avec le Ministre.

Le contenu du protocole comporte :

**- Les principes sur lesquels doivent s'établir les discussions :**

→ le rôle de l'école maternelle

→ la priorité au traitement de la difficulté scolaire (les 15% du rapport HCE)

→ l'importance du « plus de maîtres que de classes » et du renforcement des relations avec les familles dans les écoles qui concentrent la grande difficulté scolaire

**- Le dispositif de travail retenu :**

→ novembre/décembre : discussions et élaboration d'un document réalisé à partir de ces discussions

→ janvier : finalisation des mesures et élaboration des textes réglementaires et le cas échéant des directives pédagogiques nécessaires.

La première réunion est prévue le 22 novembre.